

Buxerolles

magazine

Numéro 37

JANVIER 2011

www.buxerolles.fr

Carapatte à pied d'œuvre

Déplacements

Urba.

L'avenir urbain
à l'étude

Urba.

Accessibilité,
un projet global

Actu.

Les bénévoles
à l'honneur



Bloc-Notes

Exposition "Passion chocolat"

En janvier & février, bibliothèque municipale

Exposition de peinture

Du 29 janvier au 6 février, salle du Conseil municipal
Organisée par la Clef des Arts

Dîner-dégustation de vins Corses

Le 4 février, salle de Valvert
Organisé par l'association Flore et Art
Renseignements et réservations :
05 49 47 57 95 ou 05 49 47 66 71

Théâtre

"Motus et bouches cousues"

Le 5 février à 20h30,
salle des Castors

Organisé par le Comité des fêtes de Buxerolles

Renseignements : 05 49 47 67 69

Tournoi de Badminton

Les 5 & 6 février, salles C. Besson et E. Tabarly

Enquête publique du zonage d'assainissement de Grand Poitiers

Le 15 février de 9h à 12h, mairie de Buxerolles

Permanence du commissaire enquêteur

Renseignements : 05 49 38 38 49 (service Urbanisme)

Bourse Toutes Collections

Le 6 mars, salle des Castors

Organisé par l'association des Collectionneurs de Buxerolles

Renseignements : 05 49 45 76 45

Tournoi National de l'Echiquier Poitevin

Le 13 mars, salle M. Ravel

Repas des Aînés

Le 13 mars, salle C. Besson

Renseignements : 05 49 38 38 52 (CCAS)

Grand Prix Cycliste de la Ville de Buxerolles

Le 20 mars - Organisé par le Comité d'Organisation d'Epreuves Cyclistes de Buxerolles (COECB)

Buxerolles.fr

Le site internet de la Ville fait peau neuve !



A Buxerolles, l'école est au cœur de l'actualité. Les travaux de restructuration du groupe scolaire du Planty commenceront en 2011, avec la construction d'un ensemble tout neuf qui regroupera la cuisine et deux salles de restaurant, l'une pour les enfants de maternelle et l'autre pour les plus grands de l'école élémentaire. L'architecte termine son travail en étroite concertation avec la communauté éducative et visiblement le projet donne satisfaction à tous.

Ce premier bâtiment sera livré début 2012 et d'autres tranches suivront, avec la garderie, les classes, les préaux, pour une dépense prévisionnelle de 1 500 000 €. Ces travaux correspondent aussi à une remontée des effectifs. Certains s'en inquiètent. Nous nous réjouissons au contraire de voir ces jeunes pousses qui sont notre avenir.

L'école est l'un des lieux où se tisse le lien social, et vos élus continueront d'assumer toutes leurs responsabilités, dans le cadre des compétences de la commune, pour que les conditions de vie dans les locaux scolaires, et la qualité des activités périscolaires permettent au mieux les apprentissages fondamentaux, le vivre ensemble et la connaissance mutuelle dans le respect des différences.

Mieux nous connaître, renforcer ce qui nous rassemble, permettre à chacun un égal accès aux services publics municipaux dans une ville durable et solidaire resteront en 2011 nos priorités, et je sais que vous partagez ces valeurs.

Avec l'équipe municipale, je vous présente mes vœux les plus sincères pour vous et vos proches.



JEAN-MARIE PARATTE,
MAIRE DE BUXEROLLES

Carapatte à pied d'œuvre

Carapatte, beaucoup l'expérimentent déjà, certains y réfléchissent, d'autres peut-être se demandent encore ce que cela peut bien désigner. Le principe est simple : des accompagnateurs bénévoles effectuent le ramassage des enfants à pied ou à vélo, sur le trajet entre le domicile et l'école.



"Au cours de l'année scolaire 2009-2010, pas moins de 200 enfants et une centaine de parents ont participé à un dispositif Carapatte dans les communes de Grand Poitiers", rapporte Clémence Tiévant, référente de l'opération au sein du service Mobilité, Transport, Stationnement (MTS) de Grand Poitiers. De plus, de nouvelles lignes ont été créées à la rentrée 2010, qu'il s'agisse du dispositif Carapatte (accompagnement à pied) ou Caracycle (accompagnement à vélo). Alors que désigne-t-on par une ligne Carapatte ? Et bien cela s'apparente à une

ligne de bus, avec des arrêts symbolisés par un panneau qui indique l'heure du ramassage carapatte, ainsi que l'école concernée. Les enfants attendent le groupe à l'arrêt le plus proche de leur domicile, puis sont accompagnés jusqu'à l'école. Aux parents qui désirent mettre en place une ligne Carapatte ou Caracycle dans leur quartier, le service MTS de Grand Poitiers apporte tous les conseils nécessaires en termes de méthode ou encore d'assurance, ainsi qu'une aide logistique (prêt des panneaux de voirie, aide à la communication...).

Le saviez-vous ?

En France...

- 7 enfants sur 10 sont déposés à l'école en voiture
- 1 enfant sur 6 est concerné par l'obésité

A Buxerolles...

- 1 000 m, c'est la distance maximale entre l'école et le domicile. Soit 20 minutes de marche environ.
- 35 % des émissions de gaz à effet de serre sont issues des transports (bilan carbone 2005)

Une organisation familiale facilitée

Les bénéficiaires de Carapatte-Carapacte sont multiples. Pour l'enfant, l'exercice physique généré par la marche est un plus "santé" et permet aussi d'arriver en classe détendu, et donc plus à même d'avoir une attitude d'écoute et de disponibilité.

"Carapatte est également éducatif, car il apprend à l'enfant les règles de sécurité routière", remarque Ludovic Devergne, conseiller municipal délégué aux Déplacements. Du côté des parents, c'est plus de souplesse dans les horaires quotidiens, une organisation familiale simplifiée, et pour ceux qui emmenaient leur(s) enfant(s) en voiture, une économie réalisée. *"Ajoutons que pour l'environnement, c'est non négligeable : moins de voitures, c'est moins de CO² aux abords des écoles",* souligne Ludovic Devergne. Enfin pour les accompagnateurs, la formule a l'avantage de créer des liens de convivialité et d'entraide entre habitants d'un même quartier.

On recrute à l'école du Planty

A Buxerolles, une ligne Carapatte existe déjà en direction de l'école du Bourg. Une expérience réussie qui a

A Buxerolles, ça marche bien !



Pour Emilie, 8 ans et demi, et Eugénie, 5 ans, partir pour l'école est devenu un jeu. Car faire le trajet à pied, en petit groupe de 6 à 7 enfants, leur donne tout le loisir de se dégourdir les jambes tout en papotant le long des 800 m qui les séparent de leur école. Leur maman, Françoise Guy, est accompagnatrice Carapatte. Avec d'autres parents, elle a monté depuis la rentrée 2009 une ligne Carapatte entre la rue de La Varenne et l'école du Bourg. *"Chacun d'entre nous accompagne les enfants en moyenne deux fois par semaine. Cela donne de la liberté aux parents les autres jours, ce qui est précieux, tout spécialement pour ceux qui travaillent. La formule a pour autre avantage de ne pas générer de culpabilité chez les parents, car les efforts sont partagés, et en plus les enfants sont ravis. Tout le monde s'y retrouve, les grands comme les petits.*

donné l'envie à un papa, Fabien Husson, de mettre en place une ligne avec des parents dont les enfants fréquentent l'école du Planty. *"Pour le moment, je n'ai pas trouvé suffisamment de personnes intéressées, regrette-t-il. Mais j'espère qu'avec le temps, davantage d'entre eux seront convaincus par l'intérêt de la formule".* Alors inquiétude, peur des responsabilités, méconnaissance du dispositif ?

"Nous avons organisé des réunions à la mairie et dans les écoles pour présenter Carapatte, les parents sont donc pour la plupart désormais informés. Il n'y a pas de compétence particulière requise pour être accompagnateur, tout adulte responsable est à même d'accompagner des enfants. Toutefois pour ceux qui le souhaiteraient, il est possible de suivre une courte formation, gratuite, qui reprend principalement les règles de sécurité sur la voie publique", conclut Ludovic Devergne. Il faut savoir qu'il existe le statut de collaborateur occasionnel du service public pour les accompagnateurs, qui ouvre droit à l'assurance responsabilité civile prise en charge par la mairie.

RENSEIGNEMENTS :

- Mairie de Buxerolles, direction des Services à la personne - 05 49 38 38 49
- Grand Poitiers, Service Mobilité, Transport, Stationnement - 05 49 52 35 35 ou mts@mairie-poitiers.fr.



L'avenir urbain à l'étude

En septembre dernier, le Conseil municipal a décidé de lancer deux études. L'une porte sur le quartier de la Charletterie en vue d'y créer un secteur ville-nature. L'autre sur le centre-ville, afin de renforcer l'attractivité commerciale dans le cadre du projet "Cœur de ville".



La ville-nature

Classée zone à urbaniser au Plan Local d'Urbanisme, le secteur de la Charletterie situé entre la rue du Sentier et la route de Bonneuil Matour fait actuellement l'objet d'une étude d'aménagement réalisée par le cabinet Atelier Villes et Paysages de Nantes. Celle-ci doit préciser les orientations dans le but de créer un espace ville-nature sur cette zone de 26 ha, qui inclut le bassin d'orage. Il s'agira de faire coexister habitat et espaces naturels en créant ce que l'on appelle des "corridors naturels". *"Leur fonction est de préserver la biodiversité et garantir une certaine qualité de vie"* résume Jean-Marie Paratte, maire de Buxerolles. De même, l'étude intègre l'articulation avec les quartiers existants, les déplacements pour favoriser les modes doux et les liaisons avec le centre-ville. Cette première étape consiste à dresser un diagnostic pour mesurer les potentialités de cette zone en considérant toutes ses composantes, y compris la géologie des sols et la topographie du site. Un diagnostic qui fait l'objet d'ateliers

de concertation auxquels participent des membres du Conseil des aînés et des Conseils de quartiers.

Renforcer l'attractivité commerciale

L'activité et l'animation commerciale du centre-ville de Buxerolles sont des facteurs clés du projet Cœur de Ville. Une étude a été confiée à la Chambre de Commerce et d'Industrie dans le cadre du Fond d'Intervention pour le Soutien de l'Activité Commerciale (FISAC). Son objet : analyser les forces et faiblesses de l'offre commerciale et définir les actions et les aménagements souhaitables pour renforcer l'attractivité du centre-ville. Tous les commerçants ont donc été associés à l'étude

en répondant dans un 1^{er} temps à un questionnaire sur leur activité, leur projet et, en donnant leur avis et celui de leur clientèle. En parallèle, une étude socio-démographique a précisé le profil de la clientèle actuelle et future. A partir de là, la CCI va émettre des préconisations. *"Cette étude est l'occasion de mobiliser l'ensemble des commerçants pour mettre en œuvre une politique d'animation commerciale visant à attirer un plus grands nombre de clients"* déclare Jean-Marie Paratte. Les résultats de l'étude seront pris en compte pour orienter les aménagements urbains à réaliser et aider à définir leur priorité. *"Il doit y avoir un portage et une volonté commune"*, précise le Maire. Via le FISAC, les actions collectives de communication et certains aménagements urbains pourront bénéficier de financements, de même que les aménagements destinés à moderniser les commerces ou à les mettre aux normes d'accessibilité. Début 2011, une autre étude sera engagée pour examiner plus en détail les réaménagements du centre-ville. Elle complétera l'étude FISAC et permettra d'adopter une programmation des travaux.



Accessibilité, un projet global

Aménagement de voirie, création de plus de 4 km de cheminement, communication, accompagnement des commerçants : en matière d'accessibilité, la Ville de Buxerolles mène depuis plusieurs années une politique globale destinée à faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap mais aussi, à changer notre regard sur le handicap.

Pièce maîtresse de ce programme, la Commission communale d'accessibilité, instance de concertation autour du handicap, a la particularité d'être constituée de personnes en situation de handicap, mais aussi d'usagers de la commune qui ont acquis une expertise dans le domaine de l'accessibilité. "Cette commission est consultative et chargée de conseiller et d'informer les élus en matière de déplacement et d'accès des personnes à mobilité réduite, qu'elles soient en situation de handicap, âgées ou circulants avec un enfant en poussette...", explique Maryline Auger, directrice Communication et Citoyenneté. La commission a proposé l'aménagement de plusieurs itinéraires jugés prioritaires, en fonction de la des-

Mieux communiquer avec les autres

- sur les stationnements gênants. En 2009 à Buxerolles, la campagne de communication "J'en ai pour trente secondes" sensibilisait les automobilistes indéclicats occupant le trottoir ;
- par la mise en place de formations à la langue des signes pour des agents à l'accueil du public (15) ;
- par la formation à l'accueil d'enfants porteurs de handicap pour le personnel des écoles (8) ;
- par la prise en compte de l'accessibilité matérielle de sites lors des spectacles d'été en plein air ;
- par la traduction simultanée des réunions publiques en langue des signes.

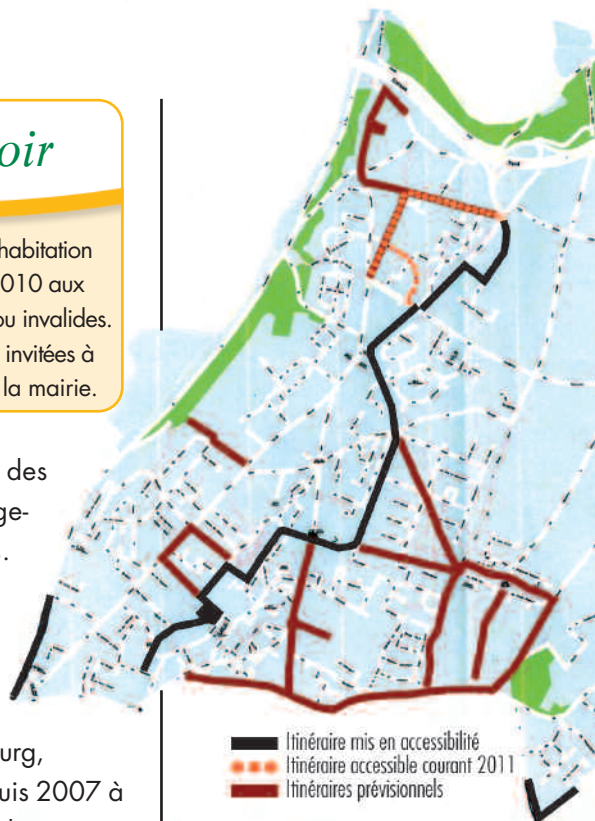
Bon à savoir

Un abattement de la taxe d'habitation est accordé depuis janvier 2010 aux personnes handicapées et/ou invalides. Pour en bénéficier, elles sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

serte des lieux publics, des services et de l'aménagement des arrêts de bus. La réalisation d'un premier itinéraire continu, allant de la rue des Iris au Pas de Saint Jacques et passant par le bourg, a donc été entrepris depuis 2007 à travers quatre tranches de travaux qui seront achevés courant 2011. D'un coût de plus de 500 000 €, ces investissements ont bénéficié du soutien financier de l'Etat et du Conseil régional. Reste à réaliser dans la continuité de cet itinéraire, le cheminement entre l'église du Bourg et le cimetière précise Jeannie Cobérac, adjointe à la Voirie et aux Espaces publics.

Et demain ?

Dès 2011, la Mairie, dans le cadre de l'opération Cœur de ville, travaillera activement sur l'accessibilité des magasins. Avec l'aide de la commission, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'association des commerçants, les outils à mettre en place pour accompa-



gner les commerçants dans la mise en accessibilité de leur commerce seront définis (étude FISAC). D'une manière générale la ville souhaite être à l'écoute et vigilante pour mieux prendre en compte les questions liées à l'accessibilité dans tous les domaines. Par exemple, en indiquant systématiquement si les sites des événements organisés par la ville sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, notamment les manifestations d'été.

RENSEIGNEMENTS :

Maryline AUGER,
directrice Communication
et Citoyenneté
05 49 38 57 45

Le courrier des lecteurs

Pourquoi ma rue n'est-elle pas déneigée, que font vos services ?



Le plan d'intervention hivernal porte sur 29 des 62 km de voies communales, avec deux niveaux de priorités. Les voies traitées en priorité sont les rues empruntées par les lignes de bus, les rues en pente sensible, les accès à la RN 147, les entrées de ville et les accès aux différents quartiers. Les voies de desserte purement locale qui ne présentent pas de pente marquée ne sont pas salées, ce qui impose une conduite adaptée à l'état de la chaussée. Il n'est pas envisagé d'étendre ce dispositif, car le sel présente des risques de pollution des nappes souterraines et des rivières, et provoque le dépérissement des végétaux. Quant au sable, son utilisation est proscrite, car il bouche les égouts. Par ailleurs, nous rappelons que le déneigement des trottoirs est à la charge des riverains.

Quelles sont les modalités pour créer une chambre d'hôtes ?

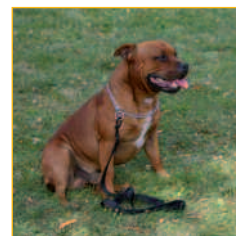
L'activité de chambre d'hôtes est définie par le Code du Tourisme et la déclaration de cette activité est obligatoire. Un imprimé Cerfa (n° 13566*01), précisant le domicile, le nombre de chambres... doit être rempli par toute personne exerçant cette activité et être remis auprès des services de la Mairie. Tout changement concernant les informations communiquées devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration. La démarche est la même pour les meublés de tourisme mais avec le Cerfa n° 14004*01.

RENSEIGNEMENTS :

Service urbanisme - 05 49 38 38 49



Quelles sont les démarches relatives au permis de détention de chiens de 1^{re} et 2^e catégorie ?



Les propriétaires doivent se présenter en mairie munis des documents suivants : le carnet de vaccination de l'animal (vaccination antirabique), une assurance responsabilité civile couvrant les dégâts occasionnés par l'animal, l'attestation de formation du maître, l'évaluation comportementale de l'animal, le numéro de tatouage ou de puce, le Livre des Origines Française obligatoire pour les chiens de 1^{re} catégorie et les staffs, ainsi que l'attestation de stérilisation. Une fois ces éléments fournis, un permis de détention est établi.

RENSEIGNEMENTS :

Police municipale - 05 49 38 38 54

Vous avez dit "concertation !"

À différentes reprises, nous avons salué, puis soutenu l'initiative de la majorité de s'attacher à réaliser pendant la durée du présent mandat, la rénovation du cœur de ville de Buxerolles. Or aujourd'hui, nous sommes inquiets. En effet, les études confiées au cabinet Traverses sont terminées depuis déjà 1 an, y compris le chiffrage du projet qui vient seulement de nous être com-

munié... à notre demande. Le groupe de travail "ad hoc" ne s'est pas réuni depuis plusieurs mois. L'étude FISAC réalisée par la Chambre de Commerce au bénéfice des activités commerciales n'est pas encore terminée et nous venons d'apprendre incidemment lors du dernier Conseil municipal qu'une troisième étude allait être engagée sans que nous en connaissions précisément ni

l'objet, ni les délais de réalisation. C'est par ailleurs, le journal qui nous indique qu'une première tranche de travaux est prévue pour 2012. Nous avons enfin le sentiment que ce projet est reçu avec "circonspection" par les commerçants, alors même que nous considérons leur implication comme déterminante pour le succès de cette opération. Nous savons par expérience que

M. le Maire a souvent la fâcheuse habitude de mettre son opposition devant le fait accompli, mais, présentement, nous déplorons une situation qui nous empêche d'apporter notre contribution à un dossier de la plus haute importance pour l'avenir de notre commune. Bonne année à tous !
"Buxerolles Autrement Avec Vous !"
Michel MARTIN, Nicole ROUSSILLON, Yves GODET

Une opposition constructive pour combattre l'insécurité

Monsieur le Maire, depuis 2006 les clubs qui occupent le complexe sportif Colette BESSON et ses extérieurs se plaignent des nombreux actes d'incivilités dont ils sont victimes : vols, insultes, voire vols accompagnés de menaces de bagarres. La nuit des groupes de jeunes gens se retrou-

vent sur ce lieu public et le lendemain, des mégots, des débris et des bris de verre de bouteille d'alcools, sont retrouvés sur les cours de tennis extérieurs et les rendent impraticables pour les entraînements. Des parents s'impatientent et souhaitent que nous protégeons ce lieu public, et par là même

leurs enfants. Depuis 2006, je pense qu'il est temps que nous réfléchissions ensemble. Je vous propose de renforcer l'éclairage dans les endroits les plus obscures tel l'escalier au dos de la halle et proche des cours extérieurs dans un premier temps, et pourquoi pas y installer une vidéo dans un

second temps. Mais ne laissons pas les petits caïds dégrader nos lieux publics et faire peur aux gamins qui mettent leur énergie dans la pratique d'un sport. Agissons dès maintenant.
"Buxerolles pour vous, avec vous"
Bruno MORCEAU, Eric DUBOC, Isabelle NOCENT, Michel BRUN.

Les bénévoles à l'honneur, portraits croisés

Lors du dernier forum des associations, quatre bénévoles ont reçu la médaille de la Ville de Buxerolles pour les remercier de leur engagement de longue date dans la vie associative. Portrait de ces hommes et femmes qui s'investissent au service des autres.

Michel et Raymonde, une histoire de famille

Voilà plus de 40 ans que Michel et Raymonde Boussarie s'investissent à l'ESB Football de Buxerolles. Michel fut le premier à s'engager comme cadre dirigeant lorsque son fils aîné puis le second, sont entrés au club. "J'encadrais les matchs lors des week-ends." Raymonde les accompagne, et devient en 1988 la secrétaire générale du club. "Je faisais un peu de tout car il n'y avait pas assez de bénévoles." Nous sommes en 2010 et ils répondent toujours présents. Michel s'occupe de l'intendance et Raymonde du courrier et des licences. Un engagement qui est aussi synonyme de riches moments partagés.



Francine, la spécialiste de la buvette

"Alors que mon mari faisait partie du club de moto-cross, on m'a sollicité pour tenir la buvette", se rappelle Francine Planchon. Ainsi a débuté sa participation à la vie associative. Son premier réel engagement fut pour l'association des commerçants en 1991, où elle œuvre toujours. Elle est aussi bénévole au Club de Retraités Rencontres et au Comité des Fêtes. Même si elle aide pour tout, Francine a une spécialité : "Je suis à la buvette", dit-elle amusée. Un moyen pour elle de nouer du lien social et de se rendre utile tout en se distrayant. A 85 ans elle y consacre presque tout son temps libre.

Yoann, un engagement multiple

A 34 ans, l'engagement associatif de Yoann Drouineau s'inscrit déjà dans la durée. En effet, dès 16 ans il s'investit au club de twirling, puis au club des Mille Pattes pour assurer la sécurité des parcours de course. "Je me suis ensuite investi à Flore et Art en vendant des tickets pour la fête des plantes et le Téléthon, puis à la Banque Alimentaire et au Comité des Fêtes", raconte-t-il. Quatre soirs par semaine, il fait de l'aide aux devoirs à l'association de la Passerelle du Parc. "Ce bénévolat me permet de rencontrer des personnes, et de me sentir utile." Tout en ayant toujours, paraît-il, un petit mot pour rire.

Les élus en parlent

Claudine Hélias, adjointe aux Sports

"Ces personnes méritent d'être récompensées, car elles donnent beaucoup de leur temps et parfois pour certaines, au détriment de leur vie personnelle."

Claude Loyre, adjoint à la Culture et à la Communication

"Ces bénévoles arrivent dans les associations avec une passion, une volonté de bien faire et une envie de donner. Leur engagement est un acte citoyen. Cette médaille récompense leur dévouement."

Premiers pas citoyens

Les voici élus au Conseil Communal des Enfants, nouvelle instance citoyenne de la Ville de Buxerolles installée depuis le 14 décembre. Dix filles et six garçons, élèves de CM1 et CM2 à Buxerolles, qui ont à cœur de représenter leurs camarades.

Lors de leur première réunion, ils se sont montrés très avides de participer au débat. L'objet : les projets sur lesquels ils vont s'investir. Pistes cyclables, grands jeux, poubelles pour verre, tables de ping-pong, passages pour handicapés... les idées fusent et portent aussi bien sur des loisirs que des actions citoyennes et écologiques. Elles reflètent les motivations qui les ont poussés à se présenter : "faire plaisir aux enfants", "émettre des idées", "représenter les autres", "connaître et améliorer la ville", disent-ils. "Ils font preuve d'un comportement citoyen prometteur

d'avenir pour notre commune et particulièrement pour la prise en compte des souhaits de tous les enfants Buxerollois" se réjouit Alain Barreau, conseiller municipal délégué à la Citoyenneté. Tout en veillant à ce que chacun puisse s'exprimer, Mickaël Bobin, animateur du

Conseil Communal des Enfants, les oblige à se poser des questions et à trouver un consensus. Au bout d'une heure et demie, la séance s'achève, ils sont satisfaits d'avoir partagé des idées et repartent avec un regard plus attentif sur leur environnement.



Une 2^e fleur "durable"

La Ville de Buxerolles vient de se voir décerner une deuxième fleur au concours régional des villes et des villages fleuris, ainsi qu'un prix au niveau départemental.



Désormais, les panneaux installés aux entrées de Buxerolles arborent une deuxième fleur, une distinction qui n'échappera pas à l'œil du visiteur et de chaque habitant. Celle-ci, au même titre que le 1^{er} papillon de la charte régionale "Terre Saine",

témoigne des efforts réalisés pour le fleurissement de la commune, mais plus encore pour des actions menées en développement durable. Les critères de notation ont changé, beaucoup portent à présent sur la préservation de l'environnement.

L'amélioration du cadre de vie, la valorisation du patrimoine bâti, la protection des paysages, l'aménagement urbain, les actions des écoles... ont attiré l'attention du jury. "Il a été très sensible aux actions de l'Agenda 21, notamment la gestion écologique des espaces publics, le jardin partagé, ainsi qu'à la participation des habitants au fleurissement", souligne Josette Asserin, adjointe aux Espaces naturels et au Patrimoine. En somme, cette 2^e fleur s'inscrit dans la continuité de la 1^{re}, déjà obtenue en 2007 avec une mention spéciale pour la gestion écologique.